z66m

PYRENEES ORIENTALES

N° 97 janvier - février 2010

SOMMAIRE

Edito par Annie Fournier **p1**

Du mouvement à la dd, Forum petite enfance **p2**

L'action paquets cadeaux. Sorties Joëlette Rifle. **p3**

Forum des assos. Galette dd Repas de Noël 2009 Permanence administrative **p4**

Accessibilité bus Les Cordées Départ Marie Noëlle **p5**

Informations Diverses **p6**

****

Directeur de publication : Frédéric Manga
Rédaction : JC M Annie Fournier

Association des Paralysés de France

Le Domaine de Pierre
289, Av. Joffre
66000 PERPIGNAN
dd.66@apf.asso.fr
☎ 04 68 52 10 41

☎SAAD 04 68 52 49 29
Fax 04 68 92 01 60

☎SAVS 04 68 52 98 85
Fax 04 68 92 01 60

Edito

2009,
Année noire du handicap
2010,
Colère noire de l'APF !

Bonjour à tous,

En ce début de nouvelle année, le Conseil départemental vous envoie ses vœux les meilleurs! Que nous puissions tous profiter de moments de vrais bonheurs, de bonne santé, de bien être, de convivialité, et que les valeurs de dignité et de respect de la personne guident encore nos pas dans les combats solidaires et justifiés qui nous attendent encore!

2009 a été une année difficile!
Augmentations du forfait hospitalier, des franchises médicales, des déremboursements de médicaments, sonnant comme une double peine pour les personnes en situation de handicap, percevant de faibles ressources, plus souvent obligées que les bien-portants de recourir aux soins médicaux!

Nous sommes révoltés par toute une série de remises en cause de nos justes attentes, de la part de ceux qui nous gouvernent ! …

En juillet 2009, le décret sur la possibilité de dérogations dans les bâtiments neufs est justement annulé par le Conseil d'Etat, à la demande de l'association ANPIHM, car ce décret est contraire au principe d'accessibilité de la loi Handicap 2005. En Décembre 2009, le contenu de ce décret réapparaît comme un « cavalier » dans le vote sur la loi de finances rectificatives (alors que ce n'est pas son lieu d'y être) : il est voté en même temps que la modification de loi, donc en catimini ! Porté devant le Conseil Constitutionnel par les associations, il est à nouveau censuré et annulé…mais jusqu'à quand ? Y aura-t-il un autre round ?

Pour l'emploi, on pouvait imaginer que la date buttoir de 2010 fixée par la loi pour obliger les entreprises, à payer leurs sur-contributions Agefiph, lorsqu'elles n'ont pas encore rempli leurs obligations d'embauche de travailleurs handicapés, serait incitative pour les patrons…. Et bien même pas, puisque cédant encore aux lobbies des grandes et petites entreprises, le gouvernement vient de reporter de 6 mois l'entrée en vigueur de cette contribution ! Et dans 6 mois ?

Des inquiétudes également dans le domaine de l'engagement de l'état dans la gestion des auxiliaires de vie scolaire…et autres encore.

Il y a deux ans, en Mars 2008, nous avions protesté haut et fort sur le pavé parisien, pour des ressources décentes, la création d'un revenu d'existence pour les personnes exclues du travail. Cinq ans après la loi 2005, 2 ans après cette manif de 2008, où en sommes-nous des promesses entrevues, de nos attentes impatientes et justifiées ?

L'APF et toutes les associations du mouvement Ni Pauvre, Ni Soumis, souhaitent manifester dans chaque région de France, le 27 Mars 2010.

Nous en reparlerons bientôt et comptons sur le soutien de tous pour défendre l'avancée des droits des personnes en situation de handicap.

Annie Fournier
Représentant Départemental

Du mouvement à l'APF des P.O.

Vincent Roye
Directeur du SAVS et du SAAD

Après la nomination de Frédéric Manga au poste de directeur de Délégation le 14 septembre 2009 (voir N° précédent), Lydia MORSCHEIDT, Directrice du Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD) depuis de nombreuses années a quitté ses fonctions pour prendre le poste de Directrice à la Résidence du Val de l'Agly au début du mois de janvier 2010.
Je lui succède à la Direction conjointe du Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile et du Service d'Accompagnement à la Vie Sociale (SAVS) depuis le 1er janvier 2010.
Lydia et moi-même ainsi que Frédéric MANGA, le Conseil Départemental allons poursuivre ensemble le travail de collaboration que nous avons déjà initié depuis plusieurs mois car nous avons encore beaucoup de choses à accomplir et plein de projets dans la tête.
Ce passage de relais se fait dans la continuité et le même esprit d'apporter aux adhérents et usagers un service de qualité au plus proches de vos attentes.

L'ensemble des services et moi-même restons mobilisés pour répondre à vos sollicitations.
Je profite de cette occasion pour vous présenter mes meilleurs vœux pour 2010.

Place à l'accueil des jeunes enfants dans les structures de la petite enfance.

Par Annie Fournier

La CODAJE (Commission Départementale de l'Accueil des Jeunes Enfants) est une instance de réflexion et de propositions pour les institutions et les organismes du domaine de l'accueil de la petite enfance (jusqu'à 6 ans). Elle favorise le développement de l'offre d'accueil, l'égalité d'accès à cet accueil pour tous les enfants et l'amélioration de l'information en direction des familles.

Le 3 Décembre 2009 a eu lieu au centre culturel de Cabestany, le 1er forum de l'accueil petite enfance, réunissant plus de 300 personnes ; parents, professionnels, associations, élus, sur le thème « **Accueillir un enfant en situation de handicap dans les structures de la petite enfance: être avec…pour devenir ensemble!**»

L'ensemble des associations du monde du handicap a participé activement à la préparation de cette journée.

L'objectif recherché d'aller vers une plus grande égalité des droits et des chances pour tous les enfants a permis à travers des conférences, tables rondes et débats, interventions souvent brillantes, stands, de poser des paroles sur les réalités des familles et des professionnels face au handicap : comment bien accueillir l'enfant et mieux accompagner les familles ? Quel soutien apporter aux professionnels pour faciliter l'accueil de l'enfant handicapé ? Quels sont les freins à l'accueil de l'enfant porteur d'un handicap dans les différents parcours de la petite enfance ? Qu'est-ce qui peut faciliter l'accueil ?

Annie Fournier en compagnie de Marie Jeanne Mion, membre du CD sur le stand du CIAH

On a parlé du regard, des peurs, des représentations, des changements qui progressivement s'observent dans la façon d'accueillir, de la spontanéité des enfants lorsqu'ils sont tous ensemble dès le plus jeune âge dans les structures d'accueil de la petite enfance, que ce soit à l'école ou dans les loisirs.

Le théâtre forum a accompagné toute cette journée, par des interventions interactives avec le public, mettant en relief des situations et réactions souvent cocasses, autour du handicap.

Cette journée a permis également à des parents de jeunes enfants d'apporter leur témoignage sur leur vécu : moments émouvants, montrant que rien n'a vraiment changé autour de l'annonce, qui reste un moment marquant à vie l'entourage de l'enfant. Il y a encore bien des choses à faire évoluer !

C'était une belle journée.

.*L'action paquets cadeaux*

Lorraine bénévole, stagiaire au SAVS

Le mois de décembre voit arriver, comme chaque année, l'opération paquets cadeaux. Celle-ci est l'occasion pour la délégation de faire rentrer des ressources financières si importantes pour ses actions. Une mobilisation optimale des bénévoles est essentielle à la réussite de l'opération.

Cette année, le démarrage fut un peu difficile, mais bien vite tout rentra dans l'ordre pour la plus grande satisfaction des clients de Nature et Découverte (bâtiment de la FNAC à Perpignan) et de Maxi Toys (zone Cap Roussillon à Rivesaltes).

Un grand merci aux bénévoles pour leur disponibilité et aux deux magasins qui nous font confiance depuis de nombreuses années.

Programme des sorties en joëlette

L'activité de randonnée accessible à tous avec l'association NATAPH, qui permet à des personnes en situation de handicap physique de parcourir les chemins grâce à des joëlettes, se poursuit pendant l'hiver. Les sorties sont un peu moins longues et l'altitude des secteurs visités moins élevée que pendant la belle saison.
Si vous êtes intéressés, deux sorties sont au programme prochainement : une **le 6 février**, une autre **le 20 mars**.
Une participation de 20 € est demandée par personne en situation de handicap.
Pour tout renseignement et inscriptions :
nataph66@gmail.com
.

Notre Rifle de la solidarité.

JCM

Une bonne centaine de personnes se sont retrouvées pour participer à la traditionnelle rifle de la délégation le vendredi 4 décembre 2009 dans la salle Al Sol (située prés de l'UDAF).
Grâce à la forte mobilisation des bénévoles et des salariés cette soirée fut une belle réussite.

La préparation des lots de la rifle

Beaucoup de personnes apportèrent gâteaux ou tartes salées, comme un surprenant cake au thon confectionné par Elsa, psychologue au SAVS.
Lydia Morscheidt fut celle que l'on appelle dans le monde des rifles, « la chanteuse », chargée d'annoncer les numéros sortis. A ses côté Frédéric, notre directeur, effectuait le contrôle ; comme quoi, la rifle est une action prise très au sérieux par notre Délégation !
N'oublions pas Nicolas, un ancien salarié de l'APF qui est venu comme bénévole pour porter les lots aux heureux vainqueurs, assisté par Myriam, notre comptable.
A l'accueil officiait Pierre du CD.

C'est Madame Prats, fidèle bénévole de l'action paquet cadeau, qui remporta le gros lot de la soirée, soit une télévision LCD de 104 cms !

Mme Prats, la gagnante du gros lot.

Un grand merci à tous les partenaires qui ont œuvrés à la réussite de cette soirée.

Forum des Associations

JCM

Afin de redémarrer l'année sur les chapeaux de roues, ce qui est un peu normal pour une association de personnes en situation de handicap physique, nous avons tenu un stand au forum des associations, au Palais des Expositions de Perpignan, les 9 et 10 janvier.

Frédéric, notre Directeur, en compagnie de Nadine, bénévole et de moi-même.

C'est donc au milieu de 320 associations que notre vaillante APF se présenta au public.
Nous avons ainsi eu plusieurs contacts désirant en savoir plus sur l'APF, s'y investir, ou bénéficier de ses services.
Ce forum nous a également permis de rencontrer quelques personnalités politiques locales et en profiter pour leur faire part des préoccupations des personnes en situation de handicap, afin que celles-ci ne soient pas oubliées dans la valse traditionnelle des galettes des rois !
Plusieurs membres du CD, salariés et bénévoles se sont ainsi relayés tout le week-rend sur le stand.

Ce forum fut enfin l'occasion de renforcer ou nouer des liens avec d'autres associations.
Merci à l'UDAF de nous permettre de participer à cette grande rencontre associative.

Galette de la délégation

La délégation APF des Pyrénées Orientales vous invite à sa traditionnelle galette des rois le

vendredi 22 janvier à 16 h dans ses locaux.

Ce sera l'occasion de se retrouver dans un moment de convivialité rassemblant adhérents, bénévoles, partenaires, usagers des services et salariés.
Si vous comptez venir, merci de contacter Malika au 04 68 52 10 41.

Une nouvelle formule pour notre repas de Noël

Par Marjorie Formey

Jingles bels, jingles bels… Cette année le repas de Noël c'est déroulé le jeudi 24 décembre dans les locaux de la délégation en présence d'une quarantaine de convives. Ce fut l'occasion de mettre en place une nouvelle organisation : celle de « l'auberge espagnole » : chaque participant a confectionné un plat (salé ou sucré) et nous avons partagé le tout.

Convivialité, bonne humeur, partage, mais aussi petits fours, toasts, crevettes, bûches de Noël,… tous les ingrédients de fête étaient au rendez vous.
Nul doute que cette rencontre restera l'un des plus beaux cadeaux de Noël pour les convives.

Ps : si vous souhaitez recevoir le programme des animations du mois, vous pouvez contacter Marjorie au 04 68 52 10 41.

Permanence administrative de Madame Navarro.

JCM

Tous les mercredis après midi, une nouvelle bénévole, Madame Navarro assure une permanence. Elle propose un soutien pour tous types de démarches administratives (montage de dossier, conseils juridiques,…)
Contact : 04 68 52 10 41.

Accessibilité des bus de transports départementaux du Conseil Général
Une bonne nouvelle : ça marche !

Par Annie Fournier

Nous vous avions mis au courant de l'avancée du schéma départemental des transports.
Depuis le 5 Janvier, l'utilisation des lignes de bus du Conseil Général (à 1 €) dans le département, sont accessibles aux personnes en situation de handicap, avec la mise en place d'un transport de substitution. Il s'agit de petits véhicules accessibles qui circuleront aux heures normales de tous les bus de lignes et à la demande, en attendant l'achat de cars accessibles et surtout la mise en accessibilité des arrêts et de la chaîne de déplacement (voirie).

Mode d'emploi de ces transports de substitution :
Pour réserver une place dans le véhicule de substitution, pour la ligne que vous avez choisie, il faut **appeler au moins la veille pour le lendemain, avant 11 heures du matin au plus tard**.
Les **réservations se font du Lundi au Vendredi**, pour les ayants droits, personnes à mobilité réduite (**PMR**) ayant une **Carte d'invalidité 80%.** Vous précisez la ligne de bus, la destination, l'arrêt auquel vous prendrez le bus, l'arrêt dans la commune d'arrivée.

Pour joindre la centrale de réservation :
04 68 80 80 80

Pour l'instant c'est en **rodage**,
Des possibilités d'aménagements seront possibles.
Aussi, faites remonter vos impressions au Conseil départemental.
Merci !

De la nouveauté pour les cordées.

Les cordées APF existent depuis pratiquement la naissance de l'association.
Deux nouveautés cette année :

- les cordées ados. Elles sont ouvertes à tous les jeunes à partir de 13 ans, avec l'autorisation des parents.
- La mise en place d'un blog spécial Cordées rempli de renseignements intéressants et qui permet un une communication plus riche, photos, vidéos.

Je vous informe également que Aline Pairet, ancienne responsable nationale des cordées vient d'être désignée par le bureau sage des cordées. Nul doute que son expérience de la vie associative, et des cordées en particulier vont être un apport enrichissant pour les responsables.

Pour plus de renseignements vous pouvez consulter le blog des cordées :
http/lescordees.blogs.apf.asso.fr

Ou contacter la responsable nationale
Yvonne Ollier
9, rue Franc Nohain
58000 NEVERS
yvonne.ollier@apf.asso.fr

cordees@apf.asso.fr

Départ de Marie Noëlle Cwiczynski

Par Vincent Roye

Marie Noëlle CWICZYNSKI, Conseillère en Economie Sociale et Familiale a quitté son poste le 13 janvier cette année. Elle a souhaité occuper de nouvelles fonctions dans une autre association.
Depuis 3 ans et demi, Marie Noëlle avec dévouement, persévérance, et professionnalisme a développé la mission logement de l'APF.
Nous lui devons le partenariat que nous avons pu développer avec les différents offices publics et privés d'habitation.
Auprès des personnes qu'elle a pu accompagner elle a toujours fait preuve d'un engagement bienveillant et soucieux des intérêts de chacun.
Nous lui souhaitons une bonne route dans ses nouvelles fonctions et ne doutons pas que nos chemins se croiseront encore.

Marie Noëlle lors de son pot de départ

Avis de décès

C'est avec une grande tristesse que nous avons apprit le décès de Joseph PAIRET, mari d'Aline, ancienne déléguée, membre du Conseil d'administration et responsable des Cordées.
Frédéric Manga, directeur et toute l'équipe APF l'assurent de sa plus profonde amitié et lui présentent ses plus sincères condoléances ainsi qu'à sa famille.
+++
C'est également avec une grande tristesse que nous vous informons du décès d'Aurélie Rodge.
Aurélie avait 26 ans et vivait aux Villas du Val de l'Agly.
Nous présentons à sa famille et à ses nombreux amis nos plus sincères condoléances.

Numéros Utiles

Des psychologues à votre écoute :
N° Vert d'écoute et de soutien*
0 800 500 597
Écoute Handicap Moteur
N° Vert d'écoute et de soutien*
0 800 854 976
Écoute SEP
*du lundi au vendredi de 13h00 à 18h00
(gratuit à partir d'un poste fixe et anonyme)

Portail APF des situations de handicap moteur

www.paratetra.apf.asso.fr
Le site d'information de l'APF sur les paraplégies et les tétraplégies
@PF Écoute Infos Paratétra

Site sur les paraplégies et tétraplégies

Site sur l'Infirmité Motrice Cérébrale (IMC)

Site sur la sclérose en plaques (SEP)

@PF ÉCOUTE PARENTS
Des parents d'enfant en situation de handicap* à votre écoute
N° Vert d'écoute et de soutien*
0 800 800 766
Le lundi de 9 h à 11 h
Le mardi de 9 h à 12 h
Le mercredi de 20 h à 22 h
Le jeudi de 14 h à 16 h
Le vendredi de 18 h à 20 h

le Blog des parents d'enfant en situation de handicap

Adresse : http://interparents.blogs.apf.asso.fr

Rappel : le ZOOM électronique

Vous pouvez dès à présent recevoir le Zoom en version PDF par mail.

Pour cela il vous suffit de nous en faire la demande à l'adresse suivante : dd.66@apf.asso.fr